

AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 22 novembre 2023, a été adopté le règlement 235-2023 *ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin d'agrandir la grande affectation « Urbaine » dans la municipalité de Saint-Côme*, ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 mars 2024 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce vingtième jour de mars deux mille vingt-quatre.



Edith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Jolie Maurice, greffier(ère)-trésorier(ère) et directeur(trice) général(e) de la Municipalité de St-Damien certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 25 mars 2024 à 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mars 2024.



Signature